

Vers la désintégration de l'ASH

Les élèves handicapés, victimes de la saignée infligée à l'école publique

Les moyens nécessaires à une scolarité décente pour ces enfants n'ont jamais été alloués.

Dans les faits :

- Les enfants handicapés ne sont toujours pas accueillis et scolarisés correctement. Enseigner à des enfants porteurs de handicap exige des moyens spécifiques et des compétences. De plus, avec la pénurie grandissante de places dans les établissements spé (ITEP, IME...) des élèves aux besoins très différents se trouvent orientés dans les CLIS 1. Beaucoup de ces classes deviennent ingérables, plus encore quand on les attribue à des enseignants débutants, non volontaires et sans formation spécifique.

- Les parents subissent les mensonges de l'institution. Alors qu'on leur garantit une prise en charge spécifique, leur enfant peut se retrouver dans une classe explosive. Les Auxiliaires de Vie Scolaire collectives prévues par la loi de 2005 sont en nombre notoirement insuffisant. Certains élèves de CLIS et d'établissements spé attendent toujours leur moyen de transport. Les familles et les enfants sont totalement méprisés et contraints parfois d'accepter l'inacceptable.

- Les personnels de l'Education nationale souffrent avec eux : psy et enseignants spé, surchargés, ne peuvent plus exercer correctement leur métier. Les enseignants non spécialisés ne peuvent plus suivre les maigres formations qui leur étaient avant proposées faute de remplaçants. Ecœurés, certains quittent le spécialisé, lequel n'attire plus de nouveaux collègues. Pour compenser,



l'administration affecte d'office des débutants non-volontaires dans ces classes, assumant de les conduire à un échec annoncé sans tenir compte des dégâts professionnels et humains infligés à ces enseignants. D'autres sont poussés à choisir leur souffrance : une collègue non-spécialisée du 93 a obtenu son INEA (mouvement hors département) dans le 94 à condition de prendre une CLIS. Enfin, des remplaçants

non-spécialisés (TR) sont contraints d'exercer en CLIS pendant 15 semaines. S'ils protestent, l'inspection académique les menace d'abandon de poste. L'inspecteur s'achète une conscience en conviaient les collègues remplaçants à un stage : 2 jours de généralités, suivis de 2 jours de liaison dans une classe servent d'alibi de formation. Rien à voir avec une réelle formation d'enseignants spécialisés.

L'absence criante de moyens conduit à **déscolariser** des élèves en très grande difficulté, un jour, une semaine, voire plus. Cela, en contradiction totale avec l'obligation scolaire mais avec l'accord de certains IEN et de l'IA.

Les bonnes intentions proclamées la main sur le cœur et les trémolos dans la voix n'ont servi qu'à maquiller la liquidation réelle des moyens humains et budgétaires. **L'absence de moyens pour l'accueil à l'école des enfants porteurs de handicap signe et installe le démantèlement de tout le système public d'éducation.**

« C'est à la manière dont une société traite les plus vulnérables de ses enfants que se révèle la substance éthique de ses valeurs et la mesure de son lien social. » Roland Gori, *L'Appel des appels*

Les revendications de SUD Education Créteil :

- Maintien et augmentation des départs en formation CAPASH
- Ouvertures de CLIS et d'ULIS pour répondre aux augmentations d'effectifs.
- Créations d'emplois statutaires pour les AVS.
- Création d'une filière de formation d'aide à la personne avec un vrai diplôme, un vrai salaire et de vrais droits.

Là où vous êtes, faites-nous part de votre expérience. Ne restez pas isolé-e.

Dites de ce qui se passe dans votre école.

Brisons la culture du silence.

